

Province de Québec
Municipalité du village de Kingsbury

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du Village de Kingsbury tenue le 4 juin 2024 à 19h, à la salle du Conseil située au 370 rue Du Moulin à Kingsbury.

Sont présents :

Suzanne Bédard, conseillère,
Marc Saumier, conseiller,
formant ainsi quorum sous la présidence de Myriam Baum, mairesse par intérim.

Madame Chantal Coutu, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

Sont absents :

Claire Morazain, conseillère,
Tommy Vaillancourt, conseiller

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de la convocation et du quorum

La régularité de la convocation de l'assemblée, de même que le quorum, sont constatés à 19h par la mairesse par intérim Myriam Baum. Elle déclare par la suite l'ouverture de l'assemblée.

2024-06-01

2. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil. Il est proposé par le conseiller Marc Saumier, appuyé par la conseillère Suzanne Bédard

Que l'ordre du jour de la présente séance soit le suivant en ajoutant au point 15. Varia les items suivants :

- 15.1 Emploi été
- 15.2 Souligner les années de service Michel Mailhot
- 15.3 Élection partielle

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de la convocation et du quorum
- 1. Adoption de l'ordre du jour

Administration

- 1. Première période de questions (10 minutes)
- 1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2024.
- 1. Finances
 - 5.1 Budget mensuel
 - 5.2 Règlement no 164 sur la rémunération des élus
 - 5.3 TECQ
 - 5.4 Audit
 - 5.5 Budget 2024
 - 5.6 CIBC
 - 5.7 Chèques Desjardins
 - 5.8 Refinancement d'emprunt
 - 5.9 Maire suppléant
- 1. **Suivis**
 - 6.1 Taxes en souffrance
 - 6.2 Andins
 - 6.3 SVQ
- 1. **Correspondances**
 - 7.1 Sondage Trans-Appel

- 8. Sécurité publique**
 - 8.1 Liste d'appel
- 9. Transport (voirie)**
 - 9.1 Poteaux rue Rockland
- 10. Hygiène du milieu (aqueduc et égout)**
 - 10.1 Plan de gestion des actifs
 - 10.2 Rapport des réservoirs
- 11. Aménagement, urbanisme et développement**
 - 11.1 Registre composteur
 - 11.2 Bardeau garage municipal
 - 11.3 Brique station pompage rue Valley
- 12. Loisirs et culture**
 - 12.1
- 13. Rapport des comités**
 - 13.1 CPIK
 - 13.2 Comité terrain de jeux
 - 13.3 Comité salle communautaire
 - 13.4 Sécurité civile
 - 13.5 Comité dons
- 14. MRC du VSF**
 - 14.1
- 15. Varia**
 - 15.1 Emploi été
 - 15.2 Souligner les années de service Michel Mailhot
 - 15.3 Élection partielle
- 16. Deuxième période de questions (10 minutes)**
- 17. Levée de l'assemblée**

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

ADMINISTRATION

3. Première période de questions (10 minutes)

Michel Thibeault :Camion Valley
Livraison local et tonnage avec Melbourne
ristourne de dérangement

Travaux Ouellet MTQ

Arbres du 336 Moulin

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2024.

Les élu.e.s ayant pris connaissance du procès verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2024.

2024-06-02

il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par le conseiller Marc Saumier, d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2024
adopté à l'unanimité des conseillers présents.

5. Finances

5.1 Budget mensuel

2024-06-03

Conformément à la Loi, la directrice générale et greffière-trésorière fait rapport des dépenses autorisées totalisant la somme de 23 788,01\$ pour mai 2024.

La liste des dépenses est la suivante :

#chèque	Qui	Quoi	Montant
Desj.	Eurofins Enviro	Analyse eau potable	151,20
		Analyse eau usée	196,61
Desj.	Sylvain Demers	Service avril 2024	1 517,67
Desj.	Gaudreau Enviro.	Collecte, tonnage avril	820,00
Desj.	Bell Canada	Téléométrie	255,33
Desj.	SPA Estrie	Service mai 2024	90,70

Desj.	Visa Michel	Essence mai, essence gazon	379,19
Desj.	Visa DG	Poste, formation CCU	936,93
Desj.	Gouv. Fédéral	DAS Fédéral	616,60
Desj.	Gouv. Provincial	DAS Provincial	1 745,13
Desj.	Mun. Kingsbury	Paye employés et élus mai	6 019,39
Desj.	CPIK	Déneigement 2023-2024	7 185,94
Desj.	Hydro-Québec	Éclairage des rues	157,21
Desj.	Bell mobilité	Cellulaire Michel Mailhot	64,41
Desj.	Cooptel	Internet et téléphone bureau	143,71
Desj.	Hydro-Québec	Pompe égout rue Moulin	100,53
Desj.	Hydro-Québec	Réservoir eau	397,89
Desj.	Canton Melbourne	Niveleuse, calcium 2024	825,00
Desj.	CNESST	Montant annuel	43,68
Desj.	EXP	Expertise circulation réservoir	2 140,89
Total			23 788,01

Il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par le conseiller Marc Saumier d'accepter la liste des comptes à payer et de ratifier les paiements émis pour le mois de mai 2024.
Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Revenus Desjardins	Du 1 ^{er} au 31 mai 2024	
Dépôt	Taxes 2023	100,00
Dépôt	Taxes 2024	21 707,24
Dépôt	Loyer CPIK juin 24	9 479,24
Dépôt	Revenue d'intérêt (Avantage)	475,92
Dépôt	Min. Conseil exécutif (internet)	3 000,00
Total		34 672,40

Soldes des comptes bancaires au 31 mai 2024

CIBC	0,00
Desjardins	192 545,57
Argent mis de côté (compte Avantage)	190 355,04
Total des liquidités CIBC et Desjardins au 31 mai 2024	382 900,61

Chèques non encaissés au 31 mai 2024

Chèques	0,00
Total des chèques non encaissés Desjardins au 31 mai 2024	0,00

Déplacement d'argent :

9 999\$ du compte Desjardins à Avantage pour le parc.
11 828,10\$ de CIBC pour la fermeture à Desjardins.

Argent mis de côté compte Avantage Desjardins

Auditeur 2021-2022-2023-TECQ 2014-2018, PRABAM	80 000,00
CSLE- Projet parc	9 999,00
Sécurité civile	20 000,00
Salle communautaire	3 000,00
Vidange des boues	65 000,00
Vente de livre – Projet parc	10 000,00
Total des mises de côté compte Avantage au 31 mai 2024	187 999,00

2024-06-04

5.2 Règlement no 164 sur la rémunération des élus

Une copie a été envoyée par courriel et une copie papier a été donnée aux conseillers.ères en octobre.

Attendu que la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c-T11-001) détermine les pouvoirs du conseil en matière de fixation de la rémunération;

Sous réserve des dispositions de la Loi sur le traitement des élus municipaux, une allocation de transition sera versée au maire, dans un délai de trente (30) jours suivant la fin de son mandat, s'il a occupé ce poste pendant au moins 24 mois qui précèdent la fin de son mandat.

Article 9 Indexation de la rémunération des élus

L'indexation de la rémunération consiste dans l'augmentation, pour chaque exercice, des montants applicables pour l'exercice précédent d'un pourcentage correspondant aux taux d'augmentation prévu et ajusté le 1^{er} janvier de chaque année selon l'indice des prix à la consommation pour le Québec (IPC, publié par Statistique Québec) au 31 octobre de l'année antérieure pour chaque exercice financier suivant. L'indexation est au maximum au taux de l'indice des prix, mais peut être revue à la baisse si tous les membres du conseil sont en accord.

Article 10 Remboursement de dépenses

Sous réserve des autorisations pouvant être requises auprès du conseil municipal et du dépôt de toute pièce justificative attestant de la nécessité du déplacement, un membre du conseil qui effectue un déplacement pour le compte de la Municipalité, recevra un remboursement de la dépense selon les montants mentionnés sur le site du Conseil du trésor en vigueur.

Article 11 Abrogation

Le présent règlement abroge le règlement numéro 149 et tout autre règlement adopté en semblable matière

Article 12 Entrée en vigueur

Le directeur général et greffier-trésorier est responsable de l'application du présent règlement qui entre en vigueur le 4 juin 2024.

Comme prescrit par la loi, le présent règlement est publié sur le site Internet de la Municipalité.

5.3 TECQ

La demande pour la réparation de la pompe d'égout est envoyée
La directrice générale n'a pas l'approbation du MAMH pour procéder à l'achat des pompes de surplus pour le moment.

5.4 Audit

L'audit 2021 est transmis au gouvernement, ce qui va débloquer des sommes comme le 7 666\$ à recevoir pour la répartition de la TVQ.
L'audit 2022 devrait être transmis bientôt et l'audit 2023 est commencé.

5.5 Budget 2024

Les montants pouvant être retranchés, pour annuler la dépense imprévue de la pompe d'égout sont :

1500\$ Signalisation
1000\$ Aménagement du parc
1200\$ Préposé terrain
1500\$ ADMQ
1500\$ FQM
67700\$ Total

Les montants pouvant affecter le budget sont :

Revenu de plus

TECQ 28 000\$
CSLE 9 999\$
Intérêt Avantage 1 700\$
Intérêt taxe 600\$

Dépenses de plus
DHM (montant de côté, mais pas dans le budget)
Pompe égout réparation 10 000\$
Pompe achat 100 000\$ retour avec la TECQ

5.6 CIBC

Fermeture du compte CIBC en date du 22 mai 2024.

2024-06-05

5.7 Chèques Desjardins

Attendu qu'avec la fermeture du compte CIBC la municipalité n'a plus de chèque.

Attendu qu'il en coûte 109,77\$ pour 50 chèques et 164,93\$ pour 200 chèques.

Attendu que la municipalité ne fait presque plus de chèque, car presque tous les paiements se font par paiement direct et carte de crédit.

Il est proposé la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par le conseiller Marc Saumier et appuyé à l'unanimité des conseillers présents.

De faire l'achat de 50 chèques auprès de l'institution financière Caisse Desjardins.

2024-06-06

5.8 Refinancement d'emprunt

Municipalité du Village de Kingsbury

Avis de motion pour le Règlement no 165 donné par Suzanne Bédard .

Projet de règlement numéro 165, proposé par la conseillère Suzanne Bédard , appuyé par le conseiller Marc Saumier et adopté à l'unanimité des conseiller présent.

Règlement numéro 165 décrétant un emprunt de 25 076\$ pour pourvoir aux frais de refinancement du règlement d'emprunt numéros 140

ATTENDU que sur l'emprunt décrété par le règlement numéro 140, un solde non amorti de 1 253 800\$ sera renouvelable le 15 octobre 2024 prochain, au moyen d'un nouvel emprunt, pour le terme autorisé restant;

ATTENDU que les coûts de vente relatifs à l'émission du montant ci haut mentionné sont estimés à la somme de 25 076\$;

ATTENDU qu'il est possible d'emprunter cette somme par un règlement qui n'est soumis qu'à la seule approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux;

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 4 juin 2024 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Il est proposé par ..., appuyé par ... et adopté à l'unanimité des conseillers présents de décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 25 076\$ pour les fins du présent règlement et à emprunter un montant de 25 076\$ sur une période de 5 ans.

ARTICLE 3. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables mentionnés aux articles concernant la taxation du règlement no 140, en proportion du montant refinancé de chacun de ces règlements par rapport au montant total refinancé, tel qu'indiqué à l'annexe «1», une taxe spéciale à un taux suffisant selon le mode prévu à ces articles.

La taxe imposée ou la tarification exigée en vertu du présent article ne seront pas exigibles des propriétaires ou des occupants, selon le cas, qui ont déjà acquitté le plein montant de leur quote-part du montant à emprunter en vertu d'une disposition de ces règlements.

ARTICLE 4. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

2024-06-07

5.9 Maire suppléant

Attendu que suite à la nomination de la conseillère Myriam Baum comme mairesse par intérim, il n'y a plus de maire suppléant.

Attendu que la municipalité doit avoir un suppléant au poste de maire en cas d'absence.

Il est proposé par le conseiller Marc, appuyé par la mairesse par intérim Myriam Baum et adopté à l'unanimité par les conseillers présents

De nommer Suzanne Bédard, conseillère, mairesse suppléante jusqu'aux élections d'août 2024.

6. Suivis

6.1 Taxes en souffrance

La municipalité a récupéré un montant de 100,00\$ pour les taxes 2023, il y a 3 retardataires pour le moment. Pour le deuxième paiement de 2024, il y a 12 retardataires en ce moment.

6.2 Andins

Les Andins ont été réparés.

6.3 SVQ

Du au départ de la mairesse Martha Hervieux, la municipalité à une nouvelle personne pour s'en occuper et ça sera Annie Dubreuil, citoyenne.

7. Correspondances

7.1 Sondage Trans-Appel

Le sondage est mis sur le site internet de la municipalité.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Liste d'appel

Le conseil doit prévoir une personne pour prendre la liste d'appel de l'ancien conseiller Pierre Bail pour les urgences qui concerne les égouts et l'eau potable.

La suggestion est faite de demander à la conseillère Claire Morazain, si elle accepte la liste étant donné qu'elle n'a personne pour ces appels sur la sienne.

Pour les appels qui concernent le compost, la liste sera possiblement divisée pour alléger la tâche de tous.

Myriam Baum, mairesse par intérim, s'occupe de demander à la conseillère Claire Morazain si elle accepte d'avoir la liste de l'ancien conseiller Pierre Bail.

9. TRANSPORT (voirie)

9.1 Poteaux rue Rockland

L'employé Michel Mailhot a fait part à la directrice générale qu'il y a 2 poteaux à changer sur la rue Rockland.

La directrice fera des demandes de soumission.

10. HYGIÈNE DU MILIEU (AQUEDUC ET ÉGOUT)

10.1 Plan de gestion des actifs

La municipalité est dans l'obligation de faire un Plan des Actifs au plus tard en 2026. La directrice a fait une demande de soumission à la firme Maxxum qui a fait le Plan d'intervention de la municipalité en 2022. La soumission reçue est au montant de 24 581,66\$.

10.2 Rapport des réservoirs

Sur le rapport de la firme EXP pour l'étude des puits et réservoirs d'eau sur la qualité de l'eau. Il est recommandé de faire des changements au niveau du réservoir. Des soumissions seront demandées au nom mentionner par la firme.

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

11.1 Registre composteur

La municipalité doit faire une liste des composteurs déjà en place et noter ceux que nous allons donner.

Chaque conseiller fera les appels de sa liste et la liste de l'ancien conseiller Pierre Bail serait divisée.

Reporter en juillet

Les bénévoles pour peindre les composteurs à l'effigie de la municipalité sont la conseillère Myriam Baum et la conseillère Suzanne Bédard. La directrice générale va demander à Michel Mailhot employé pour la peinture s'il en reste. Un patron sera fait par le conseiller Marc Saumier.

11.2 Bardeau garage municipal

La toiture du garage municipal est à refaire.

Le conseil décide de remettre la dépense en 2025 pour fait la demande de subvention au PRABAM.

11.3 Brique station pompage rue Valley

La directrice a fait faire une soumission, car la brique sur la station de pompage de la rue Valley commence à vouloir tomber. La soumission s'élève à 30 861,25\$

Le conseil décide de remettre la dépense en 2025 pour fait la demande de subvention au PRABAM.

12. LOISIRS ET CULTURE

12.1

13. Rapport des comités

13.1 CPIK

rien

13.2 Comité terrain de jeux

Le 30 000\$ de la MRC pour le Fond de développement du Territoire est confirmé.

13.3 Comité salle communautaire

La directrice générale a fait deux demandes de subvention aux CSLE, pour deux projets avec la salle communautaire. La municipalité est en attente des réponses.

2024-06-08

Fond des LEGS

Attendu qu'une demande sera envoyée pour le fond des LEGS

Il est proposé par le conseiller Marc Saumier appuyé par la conseillère Suzanne Bédard et adopté à l'unanimité des conseillers présents

Que la directrice générale Chantal Coutu soit la signataire autorisée pour déposer la demande et pour signer tout autre document nécessaire.

2024-06-09

Attendu qu'une demande de subvention a été déposée au CLSE volet Loisir des personnes handicapées

Il est proposé par le conseiller Marc Saumier appuyé par la conseillère Suzanne Bédard et adopté à l'unanimité des conseillers présents

Que la directrice générale Chantal Coutu soit la signataire autorisée pour déposer la demande et pour signer tout autre document nécessaire.

2024-06-10

Attendu qu'une demande de subvention a été déposée au CLSE volet Loisir culturel la conseillère Suzanne Bédard A le conseiller Marc Saumier

Il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard appuyée par le conseiller Marc Saumier et adopté à l'unanimité des conseillers présents

Que la directrice générale Chantal Coutu soit la signataire autorisée pour déposer la demande et pour signer tout autre document nécessaire.

2024-06-11

Attendu qu'une demande de subvention sera déposée au PRACIM pour le projet de la rénovation de la salle communautaire

Il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard appuyée par le conseiller Marc Saumier et adopté à l'unanimité des conseillers présents

Que la directrice générale Chantal Coutu soit la signataire autorisée pour déposer la demande et pour signer tout autre document nécessaire.

2024-06-12

Attendu qu'une demande de subvention sera déposée au Fond pour l'accessibilité pour le projet de la rénovation de la salle communautaire.

Il est proposé par le conseiller Marc Saumier appuyé par la conseillère Suzanne Bédard et adopté à l'unanimité des conseillers présents

Que la directrice générale Chantal Coutu soit la signataire autorisée pour déposer la demande et pour signer tout autre document nécessaire.

13.4 Sécurité civile

En attente d'une réponse officielle du service incendie, à savoir si la municipalité peut se départir des extincteurs municipaux qui sont étendus à travers le village. Remettre au mois prochain.

Le conseil demande à la directrice générale de voir avec le préventionniste Vincent Léveillé pour une formation avec le DEA.

13.5 Liste des dons

2024-06-13

La directrice générale a refait la liste avec les ajustements et commentaires des conseillers qui avaient été faits par le passé. Elle la retransmis au conseiller et conseillère pour revoir la liste avant le conseil.

Il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par le conseiller Marc Saumier et adopté à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter la liste telle qu'envoyée par la directrice générale pour l'année 2024.

Panier de Noël	250\$
Parade de Noël	50\$
CAB de Richmond	200\$
Maison famille Arbrisseaux	2\$/ ampoule (100\$)
Musée Ardoise	150\$
Corporation pays ardoise/ cirque	170\$
Programme ÉLÉ (éveil lecture, écriture)	50\$
Conseil Sport et loisirs	75\$
Calendrier Table de concertation du VSF	150\$
Entente club ski de fond	200\$
Salon lutherie	500\$

14h. MRC du VSF

15. Varia

2024-06-14

15.1 Emploi d'été

La subvention d'emploi d'été Canada a été refusée.

Avec le Trio Desjardins, aucun jeune n'a postulé sur nos postes, il reste à voir suites aux entrevues du 29 mai, si des jeunes n'ayant pas été choisis décident de venir ici au lieu de ne rien avoir. Pour donner une chance à la municipalité d'avoir un jeune, la directrice générale a proposé de le voyager.

Trois CV reçus :
Marianne Blais
Nathan Blais
Logan Paquette

Avec les montants mis dans le budget, nous avons un 2000\$ pour l'aménagement du parc, nous pourrions offrir un 40 heures (15,25\$/h) pour l'été ce qui revient à moins de 1000\$ pour aider Martha Hervieux à l'entretien des plates-bandes.

3200\$ pour l'aide à Michel Mailhot, employé, une fois enlevé le montant que nous devons recevoir de la subvention. On pourrait engager pour un 120H (15,25\$/h) pour moins de 2000\$. Michel choisi jeune

On économise 2000\$ et nous offrons une aide pour l'été aux deux endroits.

Il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par le conseiller Marc Saumier et adopté à l'unanimité des conseillers présents.

De faire l'embauche d'un étudiant pour le 120h avec Michel Mailhot et du 40h avec Martha Hervieux comme mentionner si haut.

2024-06-15

15.2 Souligner les années de service de Michel Mailhot

La directrice générale a demandé à Sophie Fontaine secrétaire du CPIK, ce qu'il a fait pour célébré les années de services de m. Michel Mailhot. Ils ont fait une lettre, donné un chèque cadeau de restaurant et une carte d'essence.

Il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par le conseiller Marc Saumier et adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Que la directrice générale Chantal Coutu composera une lettre et le conseiller Marc Saumier ajoutera à la lettre.

Qu'un Oriflamme, une ou des cartes essences totalisant 200\$ et deux boites de 100 vis à tête carrées de deux grandeurs différentes pour compenser toutes celles fournies par Michel Mailhot au courant des toutes ces années de service.

2024-06-16

15.3 Élection partielle

La municipalité est dans l'obligation d'aller en élection partielle pour les deux postes libres, soit la mairie et le poste no X

La date maximale possible pour les élections est le 25 août2024.

Il est proposé par le conseiller Marc Saumier, appuyé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé à l'unanimité des conseillers présents

D'aller avec la date du 25 août 2024 pour les élections.

16. Deuxième période de questions (10 minutes)

2024-06-17

17. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Marc Saumier que la présente séance soit levée à 20h35.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Myriam Baum,
Mairesse par intérim

Chantal Coutu
Directrice générale et greffière-trésorière